

Consolidation de l'entreprise / suppression d'emplois

Aux propositions constructives de Orange, le Syndicat répond par... la grève !

A l'invitation de la Conseillère d'Etat vaudoise en charge du Département cantonal de l'Economie, Orange a participé hier à une séance commune avec le Syndicat de la Communication. A cette occasion, Orange a proposé de saisir l'Office cantonal de Conciliation et d'Arbitrage qui est l'Office compétent pour régler les conflits sociaux. Cette proposition a été rejetée par le Syndicat. Malgré la démarche de Orange en vue d'un éclaircissement du conflit, le Syndicat de la Communication a renouvelé son appel à une grève « dure et illimitée » quelques heures après la rencontre, grève qui a eu lieu ce matin.

« L'attitude actuelle du Syndicat n'aide pas particulièrement à la recherche d'une solution commune » dit Christian Luginbühl, Directeur du Personnel de Orange, étonné de la réaction du Syndicat de la Communication. Christian Luginbühl affirme « Au vu de ces conditions, de futurs entretiens avec le Syndicat ne peuvent pas être pris en considération ». La Direction de Orange continuera à maintenir le dialogue direct avec ses collaboratrices et collaborateurs.

Orange Communications SA

World Trade Center
Av. de Gratta-Paille 2
Case postale 455
CH-1000 Lausanne 30 Grey

Therese Wenger, Media Relations

Telefon +41 21 216 10 16
Fax +41 21 216 10 15
Orange +41 78 787 10 16
E-Mail therese.wenger@orange.ch
Internet www.orange.ch